



Que faire qu'en mon locataire s enfuit

Par cristophe

Bonjour, une aide SVP ! Mon locataire s'est enfuit avec 4 mois de loyers impayés ! Suite à une dizaine de coups de téléphone sans réponse, j'ai pris la décision de me rendre au logement avec un serrurier. Surprise ! intérieur dévasté, portes et cloisons trouées, ordures, crottes de chien etc? J'ai pris des photos et j'ai enregistré la situation sur le site national Stopalt.com dans l'espoirs de retrouver mon locataire en fuite s'il se présente chez un confrère bailleur. Mon inquiétude première est que mon voisin m'informe que mon intervention avec un serrurier est illégale, pensez vous qu'il peut se retourner juridiquement contre moi ? Que puis je faire ?

Par janus2

Bonjour,
Effectivement, vous n'aviez pas le droit de forcer la porte du domicile de votre locataire. Il aurait fallu pour cela mandater un huissier qui aurait fait ouvrir la porte et rédigé un constat d'abandon de domicile.
Mais bon, vu ce que vous dites, il y a peu de chance que ce locataire vienne vous chercher des histoires...

Par cristophe

Oui effectivement j'ai pris le temps de m'informer. J'ai pue constater que c'était le cas. je vous remercie . Cordialement

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel
On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50